

Vivre ensemble à Mancieux

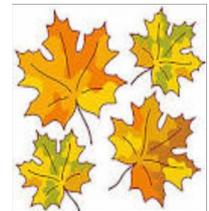
N°29

octobre 2017

Dans ce numéro :

Le mot du maire	2
Ambroisie	3
Gratuité des transports Défrichement	4
Carnets Histoire d'une association	5
Rentrée scolaire	6
ALAE	7
Les animations de l'été	8
Mancieux festivités	9
Projet participatif Carte grise Stèle	10
La Noue dans le temps	11
Page infos	12

Scènes d'Automne



Le mot du Maire

L'automne est là, l'été s'en va.

Il s'en va après avoir connu de nombreuses festivités organisées par les associations et la municipalité pour le bonheur de tous.

Quand l'été s'en va, les enfants reprennent le chemin de l'école. Ils sont encore plus d'une soixantaine cette année. Les 3 postes sont assurés par 4 enseignants dont deux nouveaux Mme Audrey MESPLE et Mme Manon BUCELET à qui nous souhaitons une année scolaire sereine. Pour aider les enseignants dans leurs missions et assurer un accueil de qualité, le personnel communal a lui aussi été maintenu, et le personnel de la Communauté de communes également.

La Communauté des communes a souhaité aussi aider les familles en proposant une dotation de fournitures scolaires aux 1000 enfants scolarisés en primaire sur son territoire.

La rentrée se présentait sous les meilleurs auspices, mais c'était sans compter sur la « récurrente réforme scolaire ».

A la rentrée 2014, a été appliquée la réforme des rythmes scolaires, par la mise en place pour toutes les écoles, de la semaine à 4 jours et demi.

Aujourd'hui, alors que tout est mis en place pour suivre ce rythme imposé, les parents, enseignants et élus ont quelques jours pour trouver le leur, maintenir l'actuel ou revenir à la semaine à 4 jours.

Les travaux du conseil municipal sont eux aussi rythmés par la programmation et le suivi des différents projets.

Pendant l'été, la Communauté de communes a réalisé des travaux de voirie. Le chemin de la chapelle a vu son revêtement renouvelé et un dispositif anti dégâts d'orage sera créé à « Escaillaouès ».

Toujours dans le milieu aquatique, au 1^{er} janvier prochain, la loi attribuera l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues, aux Communautés de communes au travers d'une nouvelle compétence sur la **GE**stion des **M**ilieus **A**quatiques et la **Pr**évention des **I**nondations (GEMAPI). C'est dans un cadre beaucoup plus consensuel, que la Communauté de communes et l'association « Les Amis du Verbe » ont installé une stèle sur les berges de la Noue à « La gravette ». Elle mettra en valeur ce cours d'eau auprès des utilisateurs des sentiers de randonnée dont le Via Garona.

Il y a une trentaine d'années, Mancieux avait aussi été mis en valeur dans les médias, mais pas pour la même raison. Il était à l'époque un des premiers villages câblés. En effet, tout un réseau de câbles partait d'un pylône coiffé d'une antenne pour amener une réception convenable à tous les téléviseurs du village.

Aujourd'hui, ce réseau n'existe plus et les autres sont en voie d'effacement. Ils disparaîtront définitivement avant la fin de l'année. Dans le cadre de ces travaux, les deux abris bus seront dotés d'un éclairage.

D'ici quelques jours vont débiter les travaux de remplacement de la conduite d'eau et de tous les branchements dans la traversée du village. Nous travaillons avec les différents intervenants pour que ces travaux soient réalisés rapidement, afin de limiter les désagréments provoqués par la déviation qui sera mise en place.

Enfin d'autres dossiers, plus administratifs mais tout aussi importants et complexes, seront abordés d'ici la fin de l'année :

- L'enquête publique du PLU
- L'expropriation ou l'aménagement des maisons concernées par le PPRT, dont les propriétaires seront conviés à une première réunion de présentation du déroulement de la procédure.

L'activité municipale sera intense jusqu'à fin 2017, et espérons qu'elle apportera satisfaction au plus grand nombre d'entre vous.

Je profite de ce bulletin pour rendre hommage aux dirigeants de l'association du fil d'argent. Cette association a su, grâce à l'investissement considérable de ses responsables successifs, proposer de nombreuses activités, diversifiées et toujours très conviviales. Suite au décès de sa dernière Présidente Jeanine Vivien, l'association a perdu son élan, et elle n'a pas pu être relancée. Les membres du bureau ont été amenés à dissoudre cette structure, ils ont décidé d'offrir l'argent dont elle disposait à différentes associations de recherches médicales, et à la mairie de Mancieux où elle siégeait.

Au nom du conseil municipal et de toute la population, nous leur adressons nos cordiaux remerciements.

AMBROISIES

Les ambroisies sont des plantes envahissantes qui ont été classées comme espèces nuisibles à la santé humaine. En effet, le pollen des ambroisies peut provoquer des symptômes allergiques sévères: rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Elles peuvent également avoir un impact économique sur la production agricole.

En région Occitanie, l'ambrosie (à feuilles d'armoise et l'ambrosie trifide) s'étend progressivement.

Si vous repérez la présence d'ambrosie, merci de le signaler en mairie ou en ligne sur:

<http://www.signalement-ambrosie.fr/>

Ambrosie trifide



Ambrosie à feuilles d'armoise



GRATUITE DES TRANSPORTS EN HAUTE-GARONNE

POUR LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS

Le Département, la Région, les communes haut-garonnaises, les Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales haut-garonnaises, les Centres Intercommunaux d'Action Sociale de Haute-Garonne, les transporteurs représentés par le Groupement Général des Transporteurs Publics, la Régie départementale des transports de la Haute-Garonne et la SNCF ont décidé de participer au dispositif de gratuité des transports publics bénéficiant aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant en Haute-Garonne sous certaines conditions.

Les personnes voulant en bénéficier doivent remplir un formulaire (disponible en mairie ou par téléchargement sur le site du Département) et le déposer en mairie.

- Critères pour en bénéficier:

- avoir 65 ans révolus
- être non imposable.

- Pièces à fournir:

- formulaire rempli
- photo d'identité
- copie d'une pièce d'identité.
- avis de non-imposition.

DEFRICHEMENT EN HAUTE-GARONNE

En Haute-Garonne, 120 hectares de forêts sont perdus en 4 ans.

Le défrichement se caractérise par 2 conditions cumulatives :

- la destruction de l'état boisé
- le changement d'affectation du sol

Le défrichement est interdit sans autorisation préalable.

Il est autorisé s'il est réalisé sur un massif boisé d'une superficie inférieure à 4 hectares sur le Comminges.

Lorsqu'un défrichement est destiné à permettre une construction (soumise à autorisation au titre du code de l'urbanisme), l'autorisation de défrichement doit être obtenue avant le permis de construire.



Carnets

Mariages :

JENOUDET Eric et Mélanie DURAND le 12 août 2017

BOSSERELLE Pierre et VACHET Jessica le 23 septembre 2017

Naissance :

LACOSTE Ambre née le 05 octobre 2017

Décès :

Madame GUILHEM Noëlie décédée le 14 octobre 2017

Histoire d'une association

Le Fil d'Argent a vécu ...36 ans, ce n'est pas rien ! Il a été dissous cette année et à cette occasion son conseil d'administration a remis à la Municipalité la somme de trois mille euros, destinée aux œuvres sociales de la Commune. Que tous ses membres en soient vivement remerciés.

Les générations passent et avec elles un mode de vie. Les aspirations, les goûts et la notion du lien social évoluent. Comme on le dit , aujourd'hui, grâce à l'internet on peut se faire des « amis » à l'autre bout du monde sans connaître son premier voisin à travers ce qu'on appelle les réseaux sociaux , qui n'ont de social que le nom, le plus important étant de comptabiliser les twitts.

Des associations comme Le fil d'Argent nous ont montré, en leur temps, ce qu'était le vivre ensemble et le lien social.

Ce club, comme il aimait se qualifier à ce moment- là, a été créé en 1981 par un groupe (on pourrait dire une bande) de jeunes retraités, plein d'entrain et encore dans la force de l'âge.

Peut- être aussi une génération qui avait été freinée dans l'élan de sa jeunesse par une guerre et cinq ans d'occupation donc de privations, d'angoisse et d'incertitudes. Alors, peut- être une revanche ou simplement une tentative de rattraper ce temps perdu ?

Peu importe, le dynamisme de ce club était tel qu'on venait des communes voisines et, au meilleur de sa forme, Le fil d'Argent a compté jusqu'à 120 adhérents. C'était une réelle animation proposée au village. Spectacles, Kermesses, lotos, chorale, repas animés jalonnaient l'année. Pendant que certains membres montaient sur les planches, leurs conjoints s'occupaient de l'intendance et de la cantine ! Un désir de vivre qui n'excluait pas les gestes de solidarité envers les autres, le dernier étant celui relaté ci-dessus.

Le premier bureau était composé de Victor Ollé, Président, Pierre Respaud, secrétaire, Jeanne Dupin, Trésorière, les Présidents suivants furent des Présidentes : Jeanne Dupin, puis Jeanine Vivien.

Dans l'animation Mimi Duclos avait un rôle prépondérant et son pouvoir d'entraînement était irrésistible. Il serait difficile de nommer tous les autres mais ils sont tous dans nos mémoires.

Hommage soit rendu à tous ceux, aujourd'hui disparus, qui nous ont donné de leur vivant une certaine idée du vivre ensemble.

RENTREE SCOLAIRE

Après concertation avec les enseignants de chaque école du territoire, la Communauté Cagire Garonne Salat a décidé de doter chaque élève du CP au CM2 de fournitures scolaires.

Ce sont donc 1000 sacs remplis de cahiers, classeurs, feuilles et crayons... qui ont été distribués le jour de la rentrée dans chaque école.



Cette année scolaire recommence avec 61 élèves inscrits de la toute petite section jusqu'au CM2 répartis en 3 classes.

Autour d'Isabelle Bernardet, maitresse des cycles 3 et de Richard Tévérini directeur et maitre des cycles 2, l'école accueille deux nouvelles enseignantes : Manon Bucelet qui s'occupera de la classe de maternelle et Audrey Mesplé qui complète le mi-temps d'Isabelle Bernardet.

Cette année encore, les projets pédagogiques s'articulent autour de la culture : le livre jeunesse pour les cycles 2, les pays du monde pour les maternelles et l'art plastique avec un projet commun avec le musée de l'aurignacien pour les cycles 3. Ces projets financés grâce aux soutiens des mairies de Mancieux et du Fréchet, ainsi que de la coopérative scolaire, donneront lieu à une ou plusieurs sorties : halte nomade à Aspet, visite du musée des abattoirs, ...

ALAE

Après notre manifestation sportive de juin qui a eu un vif succès auprès des parents et des enfants, il est temps de préparer la nouvelle rentrée. L'équipe d'animation remercie vivement la mairie et les diverses associations qui se sont associées au projet pour faire de cette action une soirée conviviale et formidable.

Pour cette nouvelle année, quelques projets vont voir le jour.

L'ALAE va une nouvelle fois s'associer au projet de l'école concernant l'écriture et les enfants tenteront de réaliser deux livres: "une bande dessinée" et "le livre d'écolier".

Nous réaliserons en fin d'année scolaire une exposition photos relatant les activités sur l'ALAE.

Cette année encore nous participerons au projet « jeunes citoyens » supporters avec la fondation du Toulouse Football Club et à ce propos nous réaliserons un grand drapeau qui nous accompagnera dans les tribunes du stade. Ce sera l'occasion d'accueillir quelques mamans pour un peu de couture. Un nouveau partenariat vient d'être mis en place avec l'équipe féminine de rugby de Blagnac ou de nombreuses internationales évoluent et ont participé à la dernière coupe du monde en Irlande.

Une année scolaire bien chargée nous attend car au-delà des projets annuels, de nombreuses activités régissent le quotidien des enfants (danse, inter centre ALAE, marché de Noël...)

Les enfants sont nombreux à venir profiter des activités et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que tous y participent.

Encore et toujours de nombreuses créations en perspective.



LES ANIMATIONS DE L'ETE

Vendredi 28.07.2017:

Cette année, la fête locale a débuté par un concert lyrique en l'église. Lucile Verbizier (mezzo-soprano) accompagnée de Cyril Kubler (pianiste) ont ravi de leur voix et musique une cinquantaine de Mélomanes.

Vendredi 30.06.2017:

Malgré une météo capricieuse, plus de 100 personnes ont participé aux festivités du feu de St-Jean organisées par le conseil municipal, les associations de Mancieux (sporting club manciousain, Mancieux festivités, chasse) et l'ALAE sous le préau. Après les matchs de football et les grillades, une météo devenue plus clémente a permis à St-Jean de bruler.



Samedi 12.08.2017:

A l'initiative du conseil municipal, une séance de cinéma s'est déroulée sous le préau. Sur un écran de 9 m, "la Famille Bélier" a été diffusée.



Mancioux Festivités

Mancioux Festivités tient à remercier l'ensemble des habitants de notre commune pour leur participation et leur soutien qui, une fois encore, ont contribué à pérenniser la traditionnelle fête estivale de la St Jacques.

Feux d'artifices, bals, pétanque, repas dansant ou encore jeux inter-villages nous ont réuni dans une ambiance bon enfant et ont contribué, nous l'espérons, à renforcer une certaine fraternité qui caractérise les petites communes comme la notre.



PROJET PARTICIPATIF REPHOTOGRAPHIONS

LA HAUTE-GARONNE

Les archives départementales proposent aux amateurs de photographie de participer à une grande collecte visant à constituer un fonds actualisé du patrimoine haut-garonnais.

Le principe consiste à reproduire des cartes postales de la collection Labouche en un cliché pris selon le même angle de vue.

374 communes sont concernées comme Alan, Aurignac, Saint-Martory...

Plus d'informations sur : haute-garonne.fr/rephoto



CARTE GRISE

De nouvelles télé-procédures continuent à être mises en service progressivement en 2017 permettant aux administrés de ne plus se déplacer et de gagner du temps.

Ainsi, depuis le 07.08.2017, il est possible d'effectuer en ligne sa demande de changement de titulaire de carte grise suite à l'acquisition d'un véhicule.

Cette démarche est accessible sur : [https : // immatriculation.ants.gouv.fr](https://immatriculation.ants.gouv.fr)

La démarche finalisée, le certificat provisoire qui autorise à circuler pourra être imprimé ainsi que le récépissé de dépôt de la demande.

STELE



A l'initiative de l'association poétique " les Amis du Verbe" initiée par Dick Annegarn et en partenariat avec la région Occitanie et la communauté Cagire Garonne Salat, une stèle a été inaugurée le samedi 16 septembre 2017.

Une étape sur le parcours des stèles que les marcheurs peuvent découvrir près de la Noue puisqu'elle lui rend hommage.

« La Noue dans le temps »

Avec l'aide et la complicité d'un peu d'eau qui dévale du pays d'Aure, tu prends forme dans les contreforts du plateau de Lannemezan, et c'est à partir de là que tu te prélasseras jusque chez nous à Mancieux.

Tu n'as pas choisi, c'est le profil géographique de cette noble vallée qui t'a conduite si lentement jusqu'à Mancieux. Et je pense que c'est pour retarder le plus possible l'échéance que tu t'es imposée tout le long de ton trajet, tant de courbes, tant de boucles, tant de méandres. Ta nonchalance paraît évoquer calme, repos, vacances, mais ce serait sans compter que je me rappelle l'époque pas si lointaine, où beaucoup de meuniers convoitaient et exploitaient ton énergie, particulièrement dans le dernier tiers de ton parcours.

Sur le territoire de Cazeneuve Montaut au lieu-dit «eras palanquos» un moulin transformait en une farine de qualité le blé cultivé sur les coteaux de Cazeneuve, Saint-Elix, Bouzin et Auzas où Jean Vilepinte confectionnait un pain dont certains se souviennent encore. Ces souvenirs d'une certaine qualité de vie, ne me font pas oublier que c'est de toi que je parle ma Noue. Tu poursuis ton trajet qui t'amène à Auzas, ici encore un moulin, trois méandres plus bas et te voilà au moulin de Lafitte-Toupières.

Tu rentres tranquillement sur notre territoire, mais tes besoins ne sont pas terminés, c'est pourquoi du côté de « Gourg de Campis » je t'invite à te reposer au creux d'une boucle profonde et tu entendas là-haut du côté de « Paris des prés » aboyer un chien, un vieux chien qui aboie depuis des lustres, il est bien trop vieux pour mourir. Enfin tu nous arrives et sous le pont de la « Gravette » tu chantonnes entre les galets. Ensuite tu te ralentis progressivement et tu arrives chez le père Sirgant qui a prévu une petite réserve d'énergie, qui pourra mouvoir une turbine qui agitera à son tour les lames d'acier qui débiteront d'énormes blocs de marbre brut.



Et te voilà sous le chêne de « Junca » là, tu aperçois un petit bonhomme sous son béret en pointe, affalé sur son panier, c'est notre Dubey national qui pêche la truite, et crois-moi il t'en a subtilisé plus d'une. Après la bénédiction de Sainte-Radegonde qui veille sur la vallée en regardant au lointain un restaurant qui porte ton nom. Tu nous offres ensuite, un magnifique plan d'eau qui me rappelle le chemin de mon école où je m'arrêtais pour tenter d'y faire ricocher un galet.

Ici il faudra te contorsionner sous le pont romain pour atteindre le moulin de Saboulard, qui t'exigera la plus importante retenue de ton parcours. Après une impressionnante chute bouillonnante, tu tentes de te faire oublier dans une gorge profonde. Mais non, un peu plus loin, JM. Lozes avec ce qui sera ton dernier moulin. Il te faudra même agiter une génératrice, elle produira le courant électrique qui alimentera les écarts de la commune, non desservis par « EDF ». Ici pas de compteur : la consommation sera facturée selon le nombre d'ampoules.

Je vous parle d'un temps !

Tu nous quittes maintenant ma chère Noue et comble d'ironie le cimetière est le témoin de tes derniers clapotis. Mais ce n'est qu'un au revoir.

Tu te retrouveras un jour dans l'océan d'où tu auras hâte de t'évaporer. Et un jour, un vent d'ouest te ramènera au pays sous forme de gros nuages noirs, qu'un orage de soir d'été reversera dans ton lit.

Les temps ont changé et toi la mémoire constamment rafraîchie, tu pourras te consacrer aux souvenirs. Tu penseras à ces paysans qui, dans la langue de chez nous, se racontaient les indiscretions les plus récurrentes, en grinçant les boyaux du cochon dans ton courant. Mais tu te rappelleras souvent sans doute ces paysannes brunes dont tu caressais le nu intégral au cours des baignades des soirs d'été.

Quant à nous Manciousains, nous aurons longtemps le privilège de te contempler en amont et en aval du pont romain.

Extrait de « Mancieux un passeur de mémoire »

de Roger GOIZET

MAIRIE DE MANCIOUX

Maire : Henri GOIZET

Secrétaire de Mairie : Nathalie MAILLEAU

Adresse : Place de la Mairie 31360 MANCIOUX

Tel : 05.61.90.24.25

Mail : mairiemancieux@wanadoo.fr

Site internet : mairie-mancieux.fr

Horaires : lundi 13h30-17h00, Jeudi 8h00-12h00 et 14h00-17h00, Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Tri sélectif : Des colonnes de tri sont à votre disposition sur deux sites, au lotissement et rue du Pont Romain.

Réseau Eau potable et assainissement collectif : Prestataire de service VEOLIA, Agence Garonne Ariège service de Muret 81 Av Henri Peyrusse 31600 MURET N° tél : 05.61.80.09.02

Assainissement non collectif : Réseau 31, 657 Chemin de la Graouade, 31800 Saint-Gaudens, tel : 05 62 00 72 80

COMMUNAUTE DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT

Adresse : 15 avenue du Comminges 31260 MANE

Tel : 05.61.98.49.30

Mail : secretarait@cagiregaronnesalat.fr

Site internet : www.cagiregaronnesalat.fr

Président : François ARCANGELI

Déchetterie : La carte d'accès à la déchetterie doit être retirée à la Mairie

Horaires d'hiver : du 01 Octobre au 31 Mars

Mardi de 9h00 à 12h00 Mercredi et Vendredi de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Horaires d'été : du 01 Avril au 30 Septembre

Mardi de 9h00 à 12h00 Mercredi et Vendredi de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Collecte des ordures ménagères : 1 Passage par semaine le Vendredi matin

Crèche « Les tous petits » Saint Martory : 05 61 90 17 45

Service aide à domicile : 05.61.90.36.30

ECOLE ET ALAE

Ecole adresse : Rue des écoles 31360 MANCIOUX

Téléphone école : 05.61.90.32.61

Directeur : TEVERINI Richard

Horaires : 8h50-11h30 13h20-16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 8h50- 11h45 les mercredis

Cantine : Réservation des repas au 05.61.90.24.25

ALAE Adresse : Place de la Mairie 31360 MANCIOUX

Téléphone ALAE : 05.61.90.27.46

Horaires 7h30-8h50, 11h30-13h20, 16h15-18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 7h30-8h50 les mercredis

Directrice : HUILLET Isabelle

ASSOCIATIONS MANCIOUX

Mancieux festivités : Président : Philippe BLANC

Sporting Club Manciousain Pétanque : Président : Sylvain ROUJAS

ACCA : Chasse : Président : Joel ARTIGUES

Association de protection de l'île du Bégué : Président : André MALLET